



De l'Argument de la Force

cahier de la pensée mili-Terre

le Lieutenant-colonel Gabriel SOUBRIER

publié le 27/07/2018

Défense & management

Remis en question par la généralisation d'une violence diffuse et incontrôlée, le recours étatique à la force armée, fut-il uniquement dissuasif, risque d'effriter progressivement le concept même de puissance. L'intervention militaire ne peut renforcer la légitimité d'une communauté internationale qu'avec une force universellement reconnue comme vertueuse et cohérente avec un paradigme géopolitique en redéfinition.

«Ultima ratio regis». Gravé sur le bronze des canons du Roi Soleil, cet ultime avertissement était à la fois la sauvegarde du pouvoir et le garant de la souveraineté du royaume. L'argument de la force, dernier recours invoqué en cas d'échec diplomatique, était solide car approprié à cette époque westphalienne. Il s'agissait en effet de défendre des frontières, des places fortes, des fortifications et des garnisons face à l'éventuelle agression de l'État voisin. L'argument de la force convergeait avec la force de l'argument, car il y avait cohérence entre intérêts, menaces, outil de défense et stratégie.

Au nom de la «responsabilité de protéger», la communauté internationale est intervenue en Libye, alors que la Russie, la Chine, le Brésil et l'Afrique du Sud, unis dans un front commun de protestation contre cette ingérence, dénonçaient l'interprétation erronée que les pays occidentaux faisaient de la résolution 1973 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Ainsi, l'argument invoqué pour user de la force a perdu de sa pertinence car il n'a pas répondu aux exigences des nouvelles puissances.

Par ailleurs, un argument avancé en dernier recours ne demeure percutant que s'il est légitime et perçu comme tel par l'adversaire. Or il n'est pas certain qu'à l'avenir le pirate, le rebelle ou le fanatique soit sensible à des avertissements militaires censés être dissuasifs et qui prouvent aujourd'hui leur faiblesse dans leur mise en œuvre en Afghanistan.

Ainsi, il ne s'agit pas seulement de crédibilité sur le terrain de troupes déployées. Le

succès de l'emploi de la force conditionne a posteriori la légitimité d'une stratégie, d'une politique étrangère, d'un paradigme de relations internationales. Il conditionne donc a priori la paix. Mais somme-nous justement toujours dans le système géopolitique auquel nous avons été habitués naguère?

La frustration de l'impuissance

Manifestation et source de toute puissance, la force est une forme de violence maîtrisée, à la fois accumulation de moyens coercitifs et capacité à imposer sa volonté. À ce titre et vu à travers le prisme clausewitzien, la guerre est l'expression finale d'un rapport de forces interétatique, légitimant ainsi l'emploi de la force.

La paix, dans un tel système de relations internationales, est donc assurée par l'équilibre des capacités militaires et par une certaine symétrie des volontés. La dissuasion constitue, par sa vertu persuasive, la pierre angulaire d'une telle dialectique. C'est finalement à ce titre que l'équilibre mondial fut maintenu pendant les près de 45 ans de guerre froide.

Cependant, la paix aujourd'hui est moins fragilisée par des situations de guerre que par une violence indomptée. Force non contenue, la violence est l'argument primaire de toute contestation, contre laquelle l'État et la communauté internationale ne peuvent opposer qu'un argument: la force. D'où l'interventionnisme multilatéral, limité et validé par le chapitre VII de la Charte onusienne.

L'adversaire contemporain l'a bien compris. C'est ainsi qu'il recherche le combat sur son terrain, celui de la non-guerre ultra violente, en dehors de toute norme juridique et morale, afin de rendre toute dissuasion inopérante, de discréditer l'intervention armée et de délégitimer une communauté internationale de plus en plus perçue comme purement occidentale. Ce rapport asymétrique s'est incarné à travers la libération du soldat franco-israélien Gilad Shalit contre 1.027 prisonniers palestiniens: ce sont bien deux stratégies décalées, deux prismes culturels différents qui s'affrontent.

Le plus grave n'est-il pas que, dans un contexte où «si le fort ne gagne pas, il perd, si le faible ne perd pas, il gagne», l'État joue de facto sa crédibilité en tant que maître de la force, garant de la sécurité nationale et acteur de la paix mondiale? Impuissant à contraindre son adversaire, l'État est-il condamné à ne plus avoir d'argument et donc à déclarer forfait? Contredit par les pays émergents, l'Occident doit-il reconnaître qu'il n'a plus le monopole de la puissance?

Le spectre d'une déconnexion stratégique

Dans ce nouveau contexte géostratégique dont les contours émergent peu à peu, l'argument de la force conserve sa portée symbolique en tant que vecteur de puissance. L'effort militaire ainsi consenti par le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine prouve l'aspect fondamental de l'outil militaire comme facteur d'influence. D'autant plus que ces pays ont une politique cohérente avec une pensée stratégique prônant toujours la force comme ultime recours.

Mais le «droit d'ingérence» et maintenant la «responsabilité de protéger» peuvent à

terme fragiliser la crédibilité des pays occidentaux et en particulier de l'Europe, qui tente toujours de faire entendre sa voix comme acteur stratégique. Il s'agit de choisir entre éteindre les incendies au fur et à mesure qu'ils s'allument au risque de se discréditer, et élaborer une stratégie de long terme s'inscrivant dans de nouveaux rapports de force au risque de perdre temporairement un certain leadership mondial.

En effet, secouée par des surprises stratégiques difficiles à prévoir, la communauté internationale, dans son élan actuel, ne peut que s'orienter à terme vers l'aveu de son impuissance. Entraîné dans ce glissement de terrain, l'État se verrait non seulement paralysé dans sa capacité de réaction, mais pourrait aussi perdre l'essence même de sa puissance. Si les pays ne sont pas aujourd'hui menacés dans leur existence territoriale, ils le sont bien dans leur existence morale.

Surtout, dans le système international toujours en gestation post-guerre froide, les analystes cherchent à quoi pourrait ressembler le futur paradigme géopolitique. Force est de constater que par manque d'imagination peut-être, et par perte de repères certainement, ni les États-Unis, ni l'Europe, ni la France ne sont capables d'imposer de nouvelles règles du jeu acceptables par les nouvelles puissances et de proposer des critères d'utilisation de la force qui soient crédibles. La «guerre juste» n'est désormais plus vraiment un juste argument.

Enfin, au sein d'une Europe qui n'arrive pas à s'imposer comme acteur stratégique, comme elle l'a une fois de plus prouvée par son silence de près de trois semaines après la révolte tunisienne, la France tente à travers l'intervention libyenne de rester connectée au paysage stratégique, illustrant une interrogation cruciale: à quel niveau (État, intégrations régionales, organisations internationales) la connexion géopolitique se fera-t-elle demain?

Réconcilier paix et force

La paix dans le monde ne peut plus s'imposer par un équilibre de forces exclusivement monopolisé par les pays occidentaux. La recherche de la paix doit rester la définition centrale du bien commun, universellement partagé. C'est à ce titre que l'ordre mondial doit être repensé, incluant davantage les nouvelles puissances, corrigeant les critères d'intervention, partageant les intérêts et mettant en cohérence les stratégies.

La guerre n'étant plus l'exact contraire de la paix, tous les efforts devraient converger vers l'élimination de la violence. Ce combat peut être mené davantage par une approche indirecte que frontale. La résolution des conflits est bien plus une «thérapie» de long terme en amorçant un cercle vertueux qu'une intervention brutale qui ne fera qu'alimenter la spirale infernale violence-haine-vengeance-violence. Le lynchage du colonel Kadhafi n'annonce pas la fin du cauchemar libyen. Au contraire peut-être.

À ce titre, la force comme principe mais surtout comme vertu retrouve son rôle central et vital: non pas perçue en tant que «force de l'ordre», mais bien en tant que «force de reconstruction». D'où l'urgence de consensus avec les puissances émergentes sur des résolutions responsables de crises. D'où l'importance de réfléchir les stratégies de sortie de crise bien en amont des stratégies d'intervention. D'où la nécessité de rétablir l'autorité de la force.

Cette autorité de la force ne peut venir que d'une approche vertueuse de son usage en

discernant les justes moyens à employer, en faisant preuve d'honnêteté et de maîtrise, en clarifiant le socle commun de l'intérêt général, des droits intangibles des peuples et des nations, en restant courageux et ferme dans l'adversité. L'instauration d'une paix responsable dépend de l'appropriation de cette vertu par les organisations internationales, les États, les armées et les sociétés.

Enfin, si l'État demeure au sein des relations internationales, les intégrations régionales comme l'Europe ne pourront survivre qu'à condition d'avoir autorité. Dans un monde en mutation, la paix a besoin d'intervenants identifiés et forts, et non des organismes dématérialisés, déshumanisés. L'Europe, si elle veut exister, doit se trouver une personnalité non pas virtuelle, mais forte. Le traité de Lisbonne a amorcé une timide tentative. Il est temps pour l'Europe de s'imposer, ou de se taire définitivement.

Rappeler la force d'un État reste donc toujours non seulement cohérent pour combattre la violence, mais aussi indispensable pour rester dissuasif dans un concert de puissances en redéfinition.

Faire usage de cette force doit ainsi se réinscrire dans un système acceptable où l'équilibre demeure entre États et organisations, entre forces armées et sociétés, entre conceptions anciennes et visions émergentes, entre niveau de violence et pérennité de la paix.

De la force de conviction des initiatives proposées par les pays occidentaux, en particulier par la France, pour accompagner cette mutation géopolitique, pourrait dépendre le renouveau du sens même du recours à la force.

Saint-cyrien, le Lieutenant-colonel SOUBRIER est officier des troupes de marine. Breveté de l'École de guerre espagnole, il suit, depuis septembre 2011, un master 2 à l'Institut de relations internationales et stratégiques à Paris (IRIS).

Titre : le Lieutenant-colonel Gabriel SOUBRIER

Auteur(s) : le Lieutenant-colonel Gabriel SOUBRIER

Date de parution 12/07/2018
